

## ATTALI: «CERTAINES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE N'ONT PAS ENCORE RESSENTI L'IMPACT DE LA CRISE»

06-08-2009

**Jacques Attali, économiste, écrivain, ancien conseiller de François Mitterrand, puis président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, dirige actuellement PlaNet Finance et a présidé la Commission pour la libération de la croissance française. Il est l'un des acteurs de la microfinance au Maroc.**



Jacques Attali : « Nos experts, au Maroc, s'inquiètent depuis longtemps de l'impact de cette crise sur les IMFs et leurs clients, et s'efforcent à alerter les dirigeants marocains sur la viabilité de leurs IMFs. »

**Les Afriques : En tant que fin observateur des mutations de ce monde, comment évaluez-vous les dix ans de règne du roi Mohammed VI sur le plan économique, humain, social, et notamment sur la réduction de la pauvreté ?**

**Jacques Attali** : Le Maroc a progressé en matière de renforcement de la croissance économique et de réduction de la pauvreté en dépit du contexte difficile. Le pays a engagé un programme solide de développement humain et de réduction de la pauvreté. L'INDH démontre comment une approche participative et multisectorielle dans la lutte contre la pauvreté peut offrir des opportunités aux populations et leur permet de prendre leur avenir en mains.

Des politiques spécifiques de lutte contre la pauvreté ont vu le jour au cours des dix dernières années, notamment l'élaboration, en 2004, d'une carte de la pauvreté communale, à savoir la création en 2000 du Fonds Hassan II pour le développement social et économique, la promulgation, en 1999, d'une loi sur la microfinance et le lancement en mai 2005 de l'Initiative nationale de développement humain (INDH).

Mais il est important de noter que la pauvreté au Maroc ne se limite pas seulement aux zones rurales, même si, d'après le rapport de la Banque mondiale sur la pauvreté, publié en septembre 2004, presque un Marocain sur quatre est pauvre, dans les zones rurales, contre un sur dix dans les zones urbaines. Cependant, la crise financière globale aggravera certainement la pauvreté au Maroc, surtout dans les régions rurales. Même si la population rurale ne représente que 46% de la population totale, les campagnes abritent 66% des pauvres.

**LA : Le Maroc fait partie des nombreux pays où PlaNet Finance intervient. Pouvez-vous nous présenter le cadre de votre intervention dans ce pays ainsi que vos objectifs globaux ?**

**JA** : PlaNet Finance est une organisation de solidarité internationale qui opère aujourd'hui dans près de 80 pays, réunissant presque 800 salariés. PlaNet Finance n'octroie pas directement des prêts à des individus, mais nous

prêtons en direct à travers MicroCred, notre société de création et gestion de banques de microfinance et d'IMFs non-bancaires. A travers nos huit métiers différents, nous cherchons à développer le secteur de la microfinance en fournissant de l'assistance technique et financière aux IMFs, de la notation, de l'équipement en logiciel, et en développant des produits d'assurance qui prennent en compte les besoins spécifiques des micro entrepreneurs. Nous avons près de 200 experts dans notre activité d'assistance technique.

Nous avons une unité spécialisée dans le financement des IMFs, PlaNIS, qui est l'un des acteurs mondiaux du secteur. En 2008, nous avons financé 60 IMFs pour un montant global de 130 millions \$. Ce que nous constatons, c'est que la dette est plus rare et plus chère (+200 à 400 points) et que les IMF qui empruntent en monnaies fortes font face à des pertes de change d'entre 7 et 45% de leurs profits. Les clients subissent déjà les impacts de la crise alimentaire dans de nombreux pays. Les IMFs qui résistent le mieux pour l'instant sont celles qui ont une base d'épargne stable et qui empruntent peu sur les marchés internationaux. Nous veillons particulièrement à orienter la microfinance dans la lutte contre la pauvreté, à éviter le surendettement et les taux d'intérêt trop élevés.

Au Maroc, ce sont toutes ces dimensions, à l'exception de la gestion directe d'une IMF, qui sont utilisées. Actuellement, au Maroc, nous développons nos activités de microassurance et nous sommes en train d'y reproduire le modèle de FinanCités, notre société de capital-risque solidaire destinée aux très petites entreprises.

Au cours des huit dernières années, PlaNet Finance Maroc a travaillé avec toutes les IMFs marocaines, mais aussi avec les banques marocaines et la Banque centrale. Les nouvelles technologies sont également très importantes pour nous et, cette année, nous organisons notre conférence internationale sur les nouvelles technologies et la microfinance, à Marrakech du 5 au 6 novembre. Tous les acteurs mondiaux des nouvelles technologies et de la microfinance seront là.

Nos programmes en cours au Maroc s'articulent autour des problématiques suivantes :

- Elargir la portée de la microfinance pour toucher des populations très pauvres et non servies, à travers le programme de microfinance en milieu rural.
- Mettre en place des programmes de soutien et d'appui technique aux coopératives féminines pour en faire un outil de développement des communautés, comme le programme Argan.
- Mettre en place des dispositifs viables et pérennes d'insertion des jeunes. C'est le cas du programme d'insertion des jeunes en situation précaire. Lancé en 2007 pour une période de deux ans. Ce projet a pour objectif l'insertion professionnelle de 100 jeunes déscolarisés et en situation précaire des banlieues de Casablanca et Tanger. Ces jeunes âgés de 16 à 24 ans bénéficient notamment de formations en développement comportemental, employabilité, esprit d'entrepreneuriat et gestion d'une microentreprise.
- Utiliser le réseau des institutions de microfinance pour bâtir des actions de sensibilisation dans le cadre du programme avec le Fonds mondial de lutte contre le sida et la tuberculose.
- Participer à l'amélioration de la gestion des micro entreprises à travers l'alphabétisation numérique des micro entrepreneurs.
- Accompagner le développement du secteur de la microfinance au Maroc à travers la formation de hauts cadres spécialisés.
- Participer à la consolidation des IMFs à travers des actions pertinentes d'assistance technique.

**LA : Le microcrédit connaît un développement soutenu au Maroc. Pensez-vous que son cadre légal devra être étendu, de manière à permettre aux institutions de jouer le rôle des intermédiaires en collectant l'épargne ?**

**JA :** En 2008 le secteur de la microfinance au Maroc comptait presque 1,3 million de crédits pour 900 000 clients de treize IMFs. Ce chiffre est à comparer avec les 5 millions de personnes qui vivent sous le seuil de la pauvreté au Maroc. Les activités de microfinance au Maroc représentent 40% de personnes servies dans le monde arabe. L'encours global du secteur est de 5,6 milliards de dirhams. Une augmentation très rapide et importante de cet encours a été constatée depuis 2004.

Si la microfinance passe actuellement par une période de crise de croissance, il ne faut pas pour autant oublier sa portée et son importance, tant au niveau national que régional. Dans une logique d'inclusion financière et

d'intégration de la microfinance dans le système financier, il est souhaitable que la loi soit revue pour permettre aux grandes institutions de microfinance d'avoir accès à d'autres sources de financement pour élargir la portée de leur activité et servir plus et mieux les populations écartées du système financier. Cela permettra de distribuer plus de crédits à toutes les catégories de population, avec des montants plus élevés et des termes plus longs, à des coûts plus bas.

La collecte de l'épargne va permettre de canaliser une épargne publique jusque-là non intégrée, dans l'économie formelle, de financer les activités de microfinance à moindre coût et de combiner des comptes de dépôts et d'épargne à des comptes crédit. Ceci permettra au Maroc d'améliorer le taux de bancarisation qui ne dépasse pas actuellement 29%.

Bien entendu cette extension du cadre légal ne peut se faire qu'à certaines conditions, notamment au niveau de la gouvernance et du management, des capacités opérationnelles, de la qualité du système d'information et de l'application de certaines règles prudentielles. Il est aussi primordial d'installer une centrale de risque, institution d'autant plus importante dans le contexte de crise actuel.

**LA : Comment voyez-vous aujourd'hui l'évolution du microcrédit dans l'après-crise ? Le resserrement de liquidités poussera-t-il le secteur à freiner son rythme de croissance ?**

**JA :** La crise aura un effet incontestable sur les pauvres, surtout ceux vivant en milieu rural, et donc sur le secteur de la microfinance en général. Certaines institutions de microfinance n'ont pas encore ressenti l'impact de la crise, tandis que d'autres sont les témoins de la forte augmentation du coût des ressources et des effets directs sur les conditions de vie des clients.

Nos experts, au Maroc, s'inquiètent depuis longtemps de l'impact de cette crise sur les IMFs et leurs clients, et s'efforcent à alerter les dirigeants marocains sur la viabilité de leurs IMFs.

Pour 2009, on prévoit une diminution de la croissance (20% au lieu de 40% les années précédentes), une baisse de la qualité des actifs et une chute de la rentabilité. Le financement public va retrouver son importance, et devra lutter contre les dangers du surendettement et du dévoiement de la microfinance.

**LA : De nombreux observateurs critiquent les institutions de microcrédit qui cherchent de meilleurs moyens de financement en s'introduisant en bourse ou en sollicitant le marché financier. Quel est votre avis sur la question ?**

**JA :** On ne peut imaginer l'entrée en bourse qu'après une très sérieuse réforme de la gouvernance et la création d'un statut d'entreprise sociale.

**LA : Finalement, de l'exemple du Bangladesh à celui de l'Inde, quelle est la voie royale à suivre pour les pays africains et le Maroc pour faire de la microfinance un levier de développement humain et social ?**

**JA :** Il n'y a pas de voie royale et il ne faut surtout pas considérer que la microfinance est l'unique levier de développement humain et social. Mais il est clair qu'il existe des conditions nécessaires pour faire jouer à la microfinance son rôle d'outil de lutte contre la pauvreté, et pour éviter les dérives de la microfinance, telles que le surendettement des micro entrepreneurs et le crédit à la consommation, qui ne génère pas de revenu. Ces conditions sont les suivantes : la démocratie, la lutte contre la corruption, la transparence des organes décisionnels, la professionnalisation des acteurs, la mise en place de systèmes de protection des emprunteurs, tel que les centrales de risque et le recours aux nouvelles technologies. Le mobile banking, nouveau produit bancaire basé sur le téléphone mobile qui permet aux pauvres de gérer leurs comptes sans devoir se déplacer jusqu'à la banque, est un outil prometteur qui s'inscrit dans notre objectif d'élargir la portée de la microfinance et d'en réduire les coûts.

**M.B.F.**